

GERER EFFICACEMENT LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Appréhender les différents modes de rupture
Les mettre en œuvre sans erreur
Limiter les risques prud'homaux liés à la rupture du contrat de travail

Public

Managers
Responsables d'unité
Collaborateurs du service RH

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales et écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Présentation de l'environnement juridique
Etudes de cas concrets
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30 - Distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LES RUPTURES A L'INITIATIVE DU SALARIE

La démission
Le départ à la retraite

2. LES RUPTURES A L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

Les licenciements
Licenciement pour motif économique
Licenciement pour motif personnel : inaptitude, insuffisance professionnelle, cause réelle et sérieuse
La mise à la retraite

3. LES RUPTURES A L'AMIABLE

La rupture conventionnelle
Les autres ruptures à l'amiable (CDD, inter groupe)

4. LES AUTRES MODES DE RUPTURE

La prise d'acte
La résolution judiciaire

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant